



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix huit
Le 25 Juillet à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 19 juillet 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 21

NOMBRE DE VOTANTS : 27

Objet : Décision Budgétaire modificative n°2 Budget Principal

Présents : 21

BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), DELAGARDE Catherine suppléante de SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 6

COUPAUD Catherine (Pugnac) pouvoir à Jean ROUX, COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) pouvoir à Georges MIEYEVILLE, FUSEAU Michael (Pugnac) pouvoir à Olivier FAMEL, GUINAUDIE Valérie (Mombrier) pouvoir à GUINAUDIE Sylvain, ISIDORE Jean Marc (Bourg) pouvoir à JOLY Pierre, MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) pouvoir à LAVEAU Véronique.

Absents excusés : 10

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), LARRIEU Josette (Saint Gervais), MABILLE Christian (Peujard), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance :

Mr GUINAUDIE Sylvain

Afin de procéder à l'installation de blocs de climatisation dans le bâtiment de la Maison de la Petite Enfance (MPE) et de procéder à la réparation de volets du bâtiment siège de la Communauté de Communes, il est proposé d'augmenter le chapitre 21 en section d'investissement dépenses de 3 060€. Ces nouvelles dépenses sont financées par un prélèvement à la section de fonctionnement (chapitre 023 et 021) qui reste équilibrée par une diminution de crédits au chapitre 65.

Sur avis du Bureau,

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire décide d'approuver la décision budgétaire modificative n°2 du budget principal jointe en annexe.

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 26 juillet 2018

Le Président




Alain DUMAS

33067

Communauté de Communes du Grand Cubzaguais

Code INSEE

Communauté de Communes du Cubzag

DM n°2 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

Décision Modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	3 060.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	3 060.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6558-01 : Autres contributions obligatoires	3 060.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	3 060.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	3 060.00 €	3 060.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 060.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 060.00 €
D-2135-01 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0.00 €	1 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2135-64 : Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	0.00 €	1 560.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	3 060.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	3 060.00 €	0.00 €	3 060.00 €
Total General		3 060.00 €		3 060.00 €

Envoyé en préfecture le 02/08/2018

Reçu en préfecture le 02/08/2018

Affiché le



ID : 033-243301223-20180725-201897-DE